

Conditions générales d'utilisation des plateformes 365

Révision : 29 janvier 2026

Le présent document décrit les Conditions d'utilisation de 365 Retail Markets, LLC (« 365 », « nous », « notre », « AirVend », « Avanti », « Company Kitchen », « Fullcount », « Impulsify », « Kafoodle », « Lightspeed », « Parlevel », « Spoonfed » ou « Stockwell ») qui s'appliquent aux plateformes 365 ainsi qu'à tout service affilié et à toute entité successeur (désignés individuellement ou collectivement comme les « plateformes 365 » ou les « Services »).

Ces Services comprennent des sites web, des applications mobiles et nos kiosques de point d'achat, qui permettent à des personnes physiques (chacune étant un « Utilisateur ») d'utiliser les plateformes 365 pour ajouter, suivre et gérer les fonds d'un compte à valeur stockée (un « Compte » ou « My Market Account ») afin d'acheter des biens et services auprès de fournisseurs tiers de ces services dans des emplacements participants, y compris des fournisseurs tiers indépendants liés par contrat avec 365 ou certaines de ses filiales (« Fournisseurs tiers »). Les présentes Conditions d'utilisation, ainsi que toutes leurs mises à jour, compléments, conditions additionnelles et l'ensemble des règles et politiques de 365 relatives à l'utilisation des plateformes 365, y compris l'Avis de confidentialité (« Privacy Notice ») et la Politique de confidentialité des données biométriques (« Biometric Policy »), chacun étant intégré par référence, constituent l'intégralité des Conditions entre vous et 365. Vous pouvez obtenir une copie de ces Conditions pour vos dossiers à l'adresse suivante : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS AVANT DE LES ACCEPTER. En utilisant les plateformes 365, vous acceptez les présentes Conditions. En acceptant les présentes Conditions, vous : (a) reconnaissez les avoir lues et comprises ; (b) acceptez leurs dispositions, y compris votre consentement à l'Accord de résolution des litiges et d'arbitrage (voir la Section I ci-dessous) ; (c) acceptez d'être juridiquement lié par ces Conditions ; (d) garantissez avoir l'âge légal requis dans la juridiction où vous résidez pour être lié par ces Conditions ; et (e) consentez à recevoir tous les enregistrements et à effectuer toutes les transactions impliquant les plateformes 365, 365 et tout autre aspect de votre relation avec 365, par des moyens électroniques (voir la Section XXXIX ci-dessous). **SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS OU L'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ, VEUILLEZ NE PAS ACCÉDER AUX PLATEFORMES 365 NI LES UTILISER.**

Avis concernant l'Accord de résolution des litiges et d'arbitrage : Les présentes Conditions contiennent des dispositions régissant la manière dont les réclamations entre vous et 365 seront résolues, y compris un Accord de résolution des litiges et d'arbitrage (voir la Section I ci-dessous), qui, sous réserve d'exceptions limitées, vous oblige à soumettre les réclamations que vous avez contre nous à un arbitrage contraignant, sur une base individuelle et non dans le cadre d'une procédure collective, groupée ou représentative, et vous ne serez autorisé à demander réparation que sur une base individuelle, sauf si vous choisissez de vous retirer de l'arbitrage conformément à la Section I(E) ci-dessous.

I. ACCORD DE RÉOLUTION DES LITIGES ET D'ARBITRAGE

Veillez lire attentivement le présent Accord de résolution des litiges et d'arbitrage (« Accord d'arbitrage »). Il affecte des droits légaux dont vous pourriez autrement disposer, y compris votre droit d'intenter une action en justice devant un tribunal. Le présent Accord d'arbitrage prévoit que la plupart des litiges seront résolus par arbitrage plutôt que par un procès devant un tribunal ou par une action collective. L'arbitrage est définitif, contraignant et ne peut faire l'objet que d'un contrôle juridictionnel très limité. Si vous acceptez le présent Accord et ne choisissez pas de vous retirer en utilisant la procédure prévue à la Section I(E) ci-dessous, le présent Accord d'arbitrage survivra à la résiliation des présentes Conditions ainsi qu'à la fin de vos relations avec 365.

A. Résolution initiale des litiges

365 est joignable par téléphone au 1-888-365-7382 (États-Unis/Canada), au +1-248-434-3910 (International), par e-mail à privacy@365smartshop.com, ou à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/> afin de traiter toute préoccupation ou réclamation que vous pourriez avoir concernant 365 (tel que défini ci-dessous à la Section II), votre utilisation des Services 365, des plateformes 365, des présentes Conditions d'utilisation, de notre Avis de confidentialité disponible à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/> et de notre Politique de confidentialité des données biométriques, dont des copies sont disponibles à cette même adresse. La plupart des préoccupations ou des réclamations peuvent être résolues rapidement par ce biais. Les parties déploieront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout litige, réclamation, question ou différend directement par consultation et négociations de bonne foi, ce qui constituera une condition préalable à l'introduction par l'une ou l'autre des parties d'une action en justice ou d'une procédure d'arbitrage.

- i. **Accord d'arbitrage contraignant.** Si les parties ne parviennent pas à une résolution convenue d'une préoccupation, d'une réclamation ou d'un litige dans un délai de trente (30) jours à compter du moment où une partie engage la procédure de résolution initiale des litiges conformément à la Section I(A) « **Résolution initiale des litiges** » ci-dessus, chacune des parties pourra engager un arbitrage contraignant. Sous réserve des exceptions énoncées ci-dessous, toutes les réclamations, litiges et controverses découlant de ou se rapportant à : (i) le présent Accord d'arbitrage (y compris sa formation, son exécution et sa violation, son application, son opposabilité, son interprétation, sa validité et l'arbitrabilité de tout litige), (ii) la relation entre vous et 365 ; (iii) les plateformes 365, les présentes **Conditions d'utilisation, l'Avis de confidentialité** de 365 (disponible à l'adresse <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>) et la **Politique de confidentialité des données biométriques** de 365 (également disponible à cette adresse) ; ou (iv) les produits et Services de 365 (y compris toute transaction, tout acte ou toute omission impliquant 365, ses concédants de licence ou ses Fournisseurs tiers), seront exclusivement et définitivement résolus par un arbitrage contraignant administré par l'American Arbitration Association (« AAA ») sur une base confidentielle, conformément aux règles d'arbitrage des consommateurs de la AAA (accessibles sur www.adr.org ou en appelant la AAA au 1-800-778-7879), telles que modifiées par le présent Accord d'arbitrage, et à l'exclusion de toute règle ou procédure régissant ou autorisant des procédures ou réparations collectives, groupées ou représentatives. Meerdere juridische verschuivingen: (1) "arising out of or relating to" ≠ "liés à"; (2) dubbele vermelding "formation" in origineel (bewust juridisch) deels weggelaten; (3) "acts or omissions" ≠ "action ou omission"; (4) "on a confidential basis" verkeerd geplaatst; (5) "governing

or permitting ... proceedings or relief” verengd tot “a Si l’AAA est dans l’incapacité ou refuse d’administrer l’arbitrage pour quelque raison que ce soit, l’arbitrage sera administré par JAMS conformément à ses règles applicables (accessibles sur www.jamsadr.com), telles que modifiées par le présent Accord d’arbitrage, ou, à défaut, par un autre organisme d’arbitrage choisi par 365 qui est en mesure d’administrer l’arbitrage. Des copies des règles d’arbitrage applicables sont disponibles à l’adresse suivante : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>. Pour éviter toute ambiguïté, l’arbitre, et non un tribunal ou une autorité fédérale, étatique ou locale, aura l’autorité exclusive pour résoudre toutes les réclamations, litiges et controverses couverts entre les parties, y compris, sans s’y limiter, ceux relatifs à l’interprétation, l’effet, la violation, l’exécution, l’applicabilité, l’opposabilité ou la formation des présentes Conditions (et de tous les Avis et Politiques 365 mentionnés aux présentes), du présent Accord d’arbitrage, toute allégation selon laquelle tout ou partie du présent Accord d’arbitrage est nul ou annulable, ainsi que la question de l’arbitrabilité de toute réclamation. L’arbitre sera habilité à accorder toute réparation qui serait disponible devant un tribunal en droit ou en équité, sous réserve des termes du présent Accord d’arbitrage, y compris la renonciation aux actions collectives et groupées énoncée ci-dessous à la Section I(B). La sentence arbitrale sera définitive et contraignante pour les parties et pourra être enregistrée comme jugement devant tout tribunal compétent, sous réserve d’un contrôle conformément aux lois applicables régissant les sentences arbitrales. L’interprétation et l’exécution du présent Accord d’arbitrage seront régies par le Federal Arbitration Act.

- ii. 365 PRENDRA EN CHARGE LES FRAIS DE DÉPÔT DE L’ARBITRAGE ET LES HONORAIRES DE L’ARBITRE DANS LA MESURE EXIGÉE PAR LES RÈGLES APPLICABLES ET PAR L’ARBITRE.
- iii. LES PARTIES COMPRENNENT ET ACCEPTENT QUE LE FAIT D’ACCEPTER L’ARBITRAGE CONTRAIGNANT SIGNIFIE QUE VOUS ET 365 RENONCEZ PAR LES PRÉSENTES À TOUT DROIT À UN PROCÈS DEVANT UN JURY OU UN JUGE DEVANT UN TRIBUNAL POUR TOUTE RÉCLAMATION SOUMISE AU PRÉSENT ACCORD D’ARBITRAGE.

B. Renonciation aux actions collectives et groupées. LES PARTIES CONVIENNENT ÉGALEMENT QUE TOUT

L’ARBITRAGE SERA MENÉ UNIQUEMENT À TITRE INDIVIDUEL ET NON DANS LE CADRE D’UNE ACTION COLLECTIVE, GROUPEE OU REPRÉSENTATIVE. LES PARTIES RENONCENT EXPRESSÉMENT À LEUR DROIT D’INTENTER UNE ACTION COLLECTIVE OU GROUPEE, OU DE SOLLICITER UNE RÉPARATION SUR UNE BASE COLLECTIVE OU GROUPEE. SI UN TRIBUNAL OU UN ARBITRE DÉTERMINE QUE LA PRÉSENTE RENONCIATION AUX ACTIONS COLLECTIVES OU GROUPEES EST INVALIDE OU INOPPOSABLE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, CETTE DÉTERMINATION N’AFFECTERA PAS LA VALIDITÉ OU L’OPPOSABILITÉ DE TOUTE AUTRE DISPOSITION DU PRÉSENT ACCORD D’ARBITRAGE, ET LA PRÉSENTE DISPOSITION DE RENONCIATION SERA MODIFIÉE AFIN DE DEVENIR VALIDE ET OPPOSABLE, À MOINS QU’ELLE NE DOIVE ÊTRE RETIRÉE DU PRÉSENT ACCORD EN VERTU DE LA LOI.

C. Exceptions au présent Accord d’arbitrage

- i. Réclamations devant le tribunal des petites créances. Nonobstant toute disposition contraire du présent Accord d’arbitrage, vous ou 365 pouvez demander réparation à titre individuel devant le tribunal des petites créances pour tout litige ou toute réclamation relevant de la compétence de ce tribunal.
- II. Action en vertu du California Private Attorneys General Act (PAGA). Nonobstant toute disposition contraire du présent Accord d’arbitrage, chaque partie peut intenter une action

devant un tribunal pour toute réclamation fondée sur le California Private Attorneys General Act (PAGA).

- III. Procédures devant une autorité gouvernementale. Nonobstant toute disposition contraire du présent Accord d'arbitrage, chaque partie conserve le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité gouvernementale ou de participer à une procédure engagée par celle-ci.

D. Divisibilité

Si une disposition du présent Accord d'arbitrage est jugée inopposable, cette constatation n'affectera aucune autre disposition du présent Accord d'arbitrage et la disposition inopposable sera modifiée de manière à devenir opposable ou, si une telle modification n'est pas permise par la loi applicable, la disposition sera dissociée du présent Accord d'arbitrage.

E. Droit de retrait de 30 jours concernant l'arbitrage

Vous avez le droit de choisir de vous retirer et de ne pas être lié par le présent Accord d'arbitrage ni par la clause de renonciation aux actions collectives et groupées figurant à la Section I(C) ci-dessus, en envoyant un avis écrit de votre décision de retrait à l'adresse suivante : 1743 Maplelawn, Troy, MI, 48084, par courriel à privacy@365smartshop.com ou en ligne : <https://www.365retailmarkets.com/>. L'avis de retrait doit être envoyé dans un délai de trente (30) jours suivant votre acceptation des présentes Conditions et du présent Accord d'arbitrage, à défaut de quoi vous serez tenu de soumettre les litiges à l'arbitrage conformément aux termes du présent Accord. Si vous choisissez de vous retirer du présent Accord d'arbitrage, nous ne serons pas non plus liés par celui-ci.

F. Juridiction exclusive en cas de litige

Si, pour quelque raison que ce soit, le présent Accord d'arbitrage ne s'applique pas à une réclamation ou un litige donné, les parties conviennent que toute procédure judiciaire entre elles sera engagée exclusivement devant les tribunaux d'État ou fédéraux situés dans le comté d'Oakland, Michigan, car c'est là que 365 est située et que les Services et plateformes 365 sont administrés (à l'exception des actions devant le tribunal des petites créances, qui peuvent être engagées dans le comté où vous résidez).

II. DÉFINITIONS.

Dans les présentes Conditions, les termes « y compris » et « inclure » s'entendent de « y compris, sans s'y limiter ». Les termes « 365 », « nous », « notre », « AirVend », « Avanti », « Company Kitchen », « FullCount », « Impulsify », « Kafoodle », « Lightspeed », « Parlevel », « Spoonfed » ou « Stockwell » désignent 365 Retail Markets, LLC, ses sociétés mères, filiales ou entités liées, actuelles et anciennes ; les prestataires de services de 365, les Fournisseurs tiers, les concédants de licence et toute autre entité ou personne physique qui assiste 365 dans la fourniture des Services ; ainsi que leurs propriétaires, membres, actionnaires, administrateurs, dirigeants, employeurs, mandataires, successeurs et ayants droit respectifs, actuels et anciens. Les termes « vous » ou « votre » désignent vous-même, votre conjoint, vos exécuteurs testamentaires, vos administrateurs, vos successeurs et vos ayants droit. Les termes « partie » ou « parties » désignent vous et/ou 365, tel que défini dans la présente Section II.

III. LICENCE

Sous réserve du respect des présentes Conditions, 365 vous accorde une licence limitée, non exclusive, non sous-licenciable, révocable et non transférable pour : (i) utiliser les plateformes 365 sur votre(vos) appareil(s) personnel(s) uniquement en lien avec votre utilisation dans des emplacements participants ;

et (ii) accéder et utiliser tout contenu, information et matériel connexe pouvant être mis à disposition via les plateformes 365, dans chaque cas uniquement pour votre usage personnel et non commercial et en conformité permanente avec les présentes Conditions. Tous les droits qui ne sont pas expressément accordés dans les présentes restent la propriété de 365 et de ses concédants de licence.

IV. PROPRIÉTÉ

Ni les présentes Conditions ni votre utilisation des plateformes 365 ne vous confèrent ou ne vous accordent de droits : (i) dans ou relatifs à 365, sauf pour la licence limitée accordée ci-dessus à la Section III ; ou (ii) d'utiliser ou de faire référence, de quelque manière que ce soit, au nom de société de 365, à ses logos, noms de produits et services, marques ou marques de service, ni à ceux des concédants de licence et prestataires de services de 365.

V. ACCÈS AU RÉSEAU ET APPAREILS

Vous êtes responsable de l'obtention de l'accès au réseau de données nécessaire à l'utilisation des plateformes 365. Les tarifs et frais de données et de messagerie de votre réseau mobile peuvent s'appliquer si vous accédez aux plateformes 365 depuis un appareil sans fil. Il vous incombe d'acquiescer et de mettre à jour le matériel ou les appareils compatibles nécessaires pour accéder aux plateformes 365 et les utiliser. 365 ne garantit pas que les plateformes 365, ou toute partie de celles-ci, fonctionneront sur un matériel ou un appareil particulier. Les plateformes 365 peuvent être sujettes à des dysfonctionnements ou à des retards inhérents à l'utilisation d'Internet et des communications électroniques.

VI. À PROPOS DE VOTRE COMPTE

Pour utiliser les plateformes 365, vous devez accepter les présentes Conditions et notre Avis de confidentialité en signant électroniquement votre nom et en cliquant sur les boutons situés au bas de l'Avis de confidentialité. Vous devez être âgé d'au moins 18 ans, ou avoir atteint l'âge légal de la majorité dans la juridiction où vous résidez, pour obtenir un Compte ou pour conclure les présentes Conditions. L'inscription à un Compte nécessite de fournir à 365 certaines informations personnelles, telles que votre nom et votre adresse e-mail. Vous vous engagez à maintenir des informations exactes, complètes et à jour dans votre Compte. Le fait de ne pas maintenir des informations de Compte exactes, complètes et à jour peut entraîner votre incapacité à accéder aux plateformes 365 et à les utiliser, et peut également amener 365 à résilier votre Compte ainsi que sa relation avec vous, étant entendu que l'Accord d'arbitrage restera en vigueur nonobstant une telle résiliation. Vous vous engagez à préserver à tout moment la sécurité et la confidentialité de votre identifiant, mot de passe et autres informations d'accès à votre Compte, et vous êtes responsable de toute activité qui se produit sous votre Compte. Sauf autorisation écrite contraire de la part de 365, vous ne pouvez posséder qu'un seul Compte. Vous ne pouvez pas autoriser des tiers à utiliser votre Compte, ni permettre à des personnes de moins de 18 ans d'utiliser votre Compte, sauf si elles sont accompagnées de vous. Vous ne pouvez ni céder ni transférer votre Compte à une autre personne ou entité, de quelque manière que ce soit.

Les plateformes 365 vous permettent de charger une valeur en devise locale sur votre Compte via les kiosques, les sites web consommateurs ou l'application mobile, à titre de prépaiement pour de futurs achats dans des emplacements participants qui acceptent le Compte comme moyen de paiement. La valeur en devise locale que vous chargez sur votre Compte constitue uniquement un prépaiement pour

les biens et services des emplacements participants. Aucune carte de crédit, carte de débit, ligne de crédit, protection contre les découverts ni aucun compte de dépôt n'est associé aux plateformes 365. Sauf disposition légale contraire, les montants chargés sur votre Compte peuvent être remboursables conformément aux conditions locales de l'emplacement participant où vous utilisez votre Compte. Aucun intérêt, dividende ni autre revenu sur les fonds chargés sur votre Compte ne sera accumulé, versé ni crédité par 365. La valeur associée à votre Compte n'est pas assurée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

Les crédits (crédits de courtoisie, crédits de parrainage, crédits snack, Récompenses du programme de parrainage, Codes du programme de parrainage, crédits de fidélité, récompenses du programme de fidélité, subventions, cartes-cadeaux) et les offres (offres promotionnelles, remises, bons de réduction) sont non transférables, ne peuvent être revendus et ne sont pas échangeables contre de l'argent ou toute autre forme de compensation. Nous nous réservons le droit de faire expirer, de limiter ou de modifier tout crédit ou toute offre, à tout moment. Si votre Compte est annulé pour quelque raison que ce soit ou sans raison, vous pouvez perdre, sans préavis, tous les crédits ou offres promotionnelles en attente, actuels ou futurs, ainsi que toute autre valeur non utilisée dans ou associée à votre Compte. Vous acceptez que nous puissions modifier les conditions du programme de parrainage ou de fidélité, y mettre fin, ou faire expirer, déduire, limiter ou modifier vos récompenses du programme de parrainage ou de fidélité à tout moment et pour toute raison, y compris, sans s'y limiter, dans le cas où nous déterminons ou estimons que votre participation au programme de parrainage ou de fidélité, ou l'utilisation ou l'échange de codes du programme de parrainage, de récompenses du programme de fidélité ou d'offres, était erronée, frauduleuse, illégale ou autrement contraire aux présentes Conditions.

Votre Compte est destiné à fonctionner à votre emplacement d'origine, identifié par une invitation à créer un Compte provenant de cet emplacement. Nous nous réservons le droit de ne pas accepter tout paiement par Compte et pouvons également résilier ou limiter l'utilisation d'un Compte si nous croyons raisonnablement que cette utilisation est non autorisée, frauduleuse ou autrement illégale.

Sauf accord écrit distinct entre vous et 365, votre Compte est mis à disposition exclusivement pour un usage personnel et non commercial.

Dans les établissements où votre Compte est intégré au système de retenue sur salaire de votre employeur, 365 décline toute responsabilité en cas de déductions non autorisées, frauduleuses ou erronées effectuées par celui-ci.

VII. CHARGEMENT DE VALEUR SUR VOTRE COMPTE

Vous pouvez charger une valeur (en devise locale) sur votre Compte à l'aide d'une carte de crédit ou de débit approuvée depuis un kiosque, un site web destiné aux consommateurs ou via nos applications mobiles. Tous les montants chargés sur votre Compte sont détenus et libellés en devise locale.

Une valeur peut également être chargée sur votre Compte sous forme de crédits de courtoisie, de parrainage, de fidélité, de snack, d'offres, de subventions, de cartes-cadeaux et de promotions. Ces crédits n'ont aucune valeur en espèces, ne sont ni transférables ni remboursables, ne peuvent pas être utilisés pour payer des taxes ou des frais et ne sont pas sujets à la déshérence, sauf si la loi l'exige.

VIII. EFFECTUER UN ACHAT

Vous pouvez utiliser votre Compte pour payer des achats dans les points de vente participants, à condition que le solde de votre Compte soit suffisant pour finaliser la transaction. Lorsqu'un achat est effectué avec votre Compte, son solde est débité du montant de la transaction, incluant notamment le prix du produit, les taxes et tout frais supplémentaire. Si le solde de votre Compte est insuffisant au moment de la tentative d'achat, la transaction sera refusée et vous devrez ajouter des fonds pour effectuer l'achat. Toute question concernant votre achat doit être adressée à l'exploitant de l'emplacement où les biens ont été achetés.

Dans les emplacements où votre Compte est intégré au système de retenue sur salaire de votre employeur, le montant de l'achat sera prélevé sur un salaire futur par ce dernier. Toute question concernant les retenues salariales, les impôts, ou toute autre question comptable, doit être adressée à votre employeur. Il vous incombe de conserver des reçus d'achat et un historique de transactions exacts, afin de pouvoir contester toute retenue sur salaire auprès de votre employeur.

IX. REÇUS ET HISTORIQUE DES TRANSACTIONS

Lorsque vous utilisez votre Compte, 365 vous fournira un reçu sur demande. Selon l'emplacement où l'achat a été effectué, les options de reçu peuvent inclure tout ou partie des éléments suivants : SMS (frais standards applicables), impression papier, e-mail ou application mobile. Le reçu indiquera que l'achat a été effectué à l'aide de votre Compte, quels biens ont été achetés et leur prix d'achat. Il vous incombe de conserver vos reçus et de vérifier régulièrement que votre historique de transactions ainsi que le solde de votre Compte sont exacts. Vous pouvez consulter le solde de votre Compte via les applications mobiles ou sur l'appareil utilisé pour effectuer vos achats. Vous pouvez consulter l'historique de vos transactions via les sites web destinés aux consommateurs ou les applications mobiles.

Pour certains cas d'utilisation des Services 365, à savoir le Payment Gateway, 365 n'est pas en mesure de fournir de reçu. Dans ce cas, un reçu pour votre achat devrait être disponible auprès de l'opérateur du marché où vous avez effectué l'achat.

X. DEMANDE DE REMBOURSEMENT

365 décline toute responsabilité quant à la qualité, la sécurité, la légalité ou tout autre aspect des biens achetés à l'aide de votre Compte. Si, pour quelque raison que ce soit, vous estimez qu'un bien acheté a enfreint ou n'a pas respecté l'un des aspects mentionnés ci-dessus, vous vous réservez le droit de demander le remboursement du prix du produit. Pour demander un remboursement, contactez l'opérateur du marché où l'achat a été effectué. Veuillez noter que les remboursements ne sont pas garantis, car toutes les transactions réglées sont considérées comme définitives. L'opérateur du marché est seul responsable de l'approbation des remboursements. Les remboursements sont souvent émis sous forme de crédits de courtoisie ajoutés à votre Compte et utilisables dans votre marché.

Dans les établissements où votre Compte est intégré au système de retenue sur salaire de votre employeur, 365 n'est pas en mesure de traiter les remboursements via ce système. Si un achat a été prélevé à tort sur votre salaire, veuillez contacter votre employeur ou l'opérateur de votre marché afin de connaître les options de remboursement possibles.

XI. ACTIVITÉ SUSPECTE OU NON AUTORISÉE

365 se réserve le droit de restreindre l'accès à votre Compte, à votre compte du site opérateur, à votre compte du site client ou à tout autre compte sur les plateformes 365 si nous avons des raisons de croire qu'une activité suspecte ou non autorisée pourrait être en cours. 365 n'est pas responsable de la surveillance de votre Compte, de votre compte du site opérateur, de votre compte du site client ou de tout autre compte sur les plateformes 365 afin de déterminer si et quand une telle activité se produit. Vous acceptez d'assumer l'entière responsabilité du maintien de l'intégrité et de la protection de votre Compte, de votre compte du site opérateur, de votre compte du site client ou de tout autre compte sur les plateformes 365 afin de déterminer si et quand une activité suspecte ou non autorisée peut s'y produire. Si vous autorisez une autre personne à utiliser votre Compte, votre compte du site opérateur, votre compte du site client ou tout autre compte sur les plateformes 365, 365 considérera cet acte comme votre autorisation donnée à cette personne d'utiliser ces comptes et vous serez responsable de toute activité effectuée par cette personne. Il vous incombe de surveiller l'activité de votre Compte, de votre compte du site opérateur, de votre compte du site client ou de tout autre compte sur les plateformes 365, de conserver des relevés précis des achats et des événements de chargement de fonds sur le Compte et de signaler immédiatement à 365 toute activité suspecte ou anomalie. En cas d'incident réel ou suspecté de sécurité des données (« Incident de sécurité ») concernant votre Compte, votre compte du site opérateur, votre compte du site client ou tout autre compte auprès de 365 ou sur les plateformes 365, vous devez nous en informer dans les 48 heures, sauf si une directive des autorités chargées de l'application de la loi ou des autorités réglementaires vous en empêche, auquel cas vous devez nous en informer dans les plus brefs délais possibles. Vous êtes seul responsable du respect de toutes les lois applicables concernant tout Incident de sécurité, y compris les lois relatives à la notification des violations de données, étant entendu que 365 a le droit d'examiner toute notification de violation de données avant que vous ne soumettiez cette notification.

XII. RÉVOCATION, EXPIRATION ET FERMETURE D'UN COMPTE

Chaque Compte est considéré comme la propriété légale de 365 et, à ce titre, peut faire l'objet d'une révocation, d'une expiration ou d'une fermeture à tout moment, sans motif ni préavis, selon ce que 365 estime raisonnable. En cas de révocation, d'expiration ou de fermeture de votre Compte, vous devez immédiatement cesser d'utiliser votre Compte et vous conformer aux exigences de 365 conformément au présent document. 365 fera des efforts raisonnables pour rembourser votre Compte si le solde dépasse le coût administratif de sa fermeture. Si le titulaire du Compte ne peut être raisonnablement contacté, le solde sera approprié conformément aux lois de déshérence de l'État concerné. Si l'État de résidence est inconnu, les fonds en notre possession seront transférés à l'État du Delaware, conformément aux lois de déshérence applicables.

- A. **Expiration d'un Compte** : Sauf disposition contraire dans un accord écrit distinct, 365 est le Merchant of Record (MoR) et, à ce titre, se réserve le droit de revoir périodiquement, de fermer et de détruire les informations personnelles relatives à tout Compte présentant au moins cinq années consécutives d'inactivité. Les soldes restants sur les Comptes inactifs depuis cinq ans ou plus seront considérés comme des biens non réclamés. Si le solde dépasse le coût administratif de clôture, 365 le remettra à l'État compétent conformément aux lois de déshérence applicables. Si l'État est inconnu, les fonds en notre possession seront soumis à déshérence au profit de l'État du Delaware. 365 fera des efforts raisonnables pour informer les titulaires de Compte par e-mail

avant la clôture si le solde dépasse le coût administratif de clôture. Il incombe aux titulaires de Compte de maintenir des informations exactes, complètes et à jour dans leur profil.

- B. **Clôture d'un Compte** : Vous vous réservez le droit de clôturer votre Compte à tout moment avec une réclamation portant sur le solde restant du Compte. Pour clôturer votre Compte, contactez l'opérateur de votre marché principal afin de demander la clôture de votre Compte. Il pourra vous être demandé de fournir un numéro de carte de crédit valide ou une adresse postale afin d'obtenir le remboursement du solde de votre Compte. Les opérateurs sont responsables du traitement de toutes les demandes de clôture de Compte.

XIII. LIMITATIONS, FRAIS ET TARIFS

Limitation de responsabilité : 365 ne pourra être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage que vous pourriez subir dans les cas suivants :

- Si, sans faute de la part de 365, votre Compte n'est pas accepté.
- L'impossibilité d'accéder à vos fonds après que 365 a restreint l'utilisation de votre Compte à la suite d'une activité suspecte ou non autorisée.
- Si, sans faute de 365, vous ne disposez pas des fonds nécessaires sur votre Compte pour effectuer une transaction.
- Si un équipement ou un appareil électronique utilisé pendant une transaction fonctionne mal.
- Toute perte ou tout dommage résultant d'un comportement illégal, frauduleux ou autrement fautif de votre part lors de l'utilisation de votre Compte. Cela inclut, sans s'y limiter, le fait de fournir à 365 des informations erronées ou inexactes, ou d'utiliser votre Compte en violation des lois ou règlements applicables.

365 ne facture aucun frais d'émission, d'activation ou de service liés à votre Compte. Consultez notre Avis de confidentialité, disponible à l'adresse <https://365retailmarkets.com/consumer-policy/>, pour plus d'informations sur la durée de conservation des données relatives aux Comptes inactifs.

XIV. MESSAGES TEXTE (SMS)

Si vous choisissez de recevoir des reçus par SMS, selon les préférences définies dans votre Compte (disponibles sur les sites web consommateurs ou via l'application mobile), vous acceptez que 365 puisse vous envoyer des messages texte (SMS) informatifs dans le cadre normal de ses activités. Des frais standards de messagerie texte peuvent s'appliquer. Vous pouvez à tout moment choisir de ne plus recevoir de messages texte de la part de 365 en modifiant vos préférences en ligne dans votre Compte (disponible sur les sites web consommateurs ou via l'application mobile). Vous reconnaissez que le fait de ne plus recevoir de messages texte (SMS) peut affecter votre utilisation des plateformes 365. Des frais standards de votre opérateur peuvent s'appliquer.

Vous pouvez également choisir de recevoir un SMS unique à un kiosque en sélectionnant l'option « SMS » pour un reçu lors de la finalisation de votre transaction. 365 vous enverra un SMS unique contenant votre reçu en réponse à cette demande, sauf si vous choisissez ultérieurement de recevoir des messages SMS comme décrit ci-dessus. Des frais standards de messagerie texte peuvent s'appliquer.

Pour certains cas d'usage des Services 365, à savoir le Payment Gateway, 365 n'est pas en mesure de fournir un reçu. Dans ce cas, un reçu pour votre achat devrait être disponible auprès de l'opérateur du marché où vous avez effectué l'achat.

XV. REÇUS PAR E-MAIL

Si vous choisissez de recevoir des reçus par e-mail, selon les préférences définies dans votre Compte (disponible sur les sites web consommateurs ou via l'application mobile), vous acceptez que 365 puisse vous envoyer des e-mails informatifs dans le cadre normal de ses activités. Vous pouvez à tout moment choisir de ne plus recevoir d'e-mails de la part de 365 en modifiant vos préférences en ligne dans votre Compte (disponible sur les sites web consommateurs ou via l'application mobile). Vous reconnaissez que le fait de ne plus recevoir de messages e-mail peut affecter votre utilisation des plateformes 365.

Vous pouvez également choisir de recevoir un e-mail unique à un kiosque en sélectionnant l'option « E-mail » pour un reçu lors de la finalisation de votre transaction. 365 vous enverra un e-mail unique contenant votre reçu en réponse à cette demande, sauf si vous choisissez ultérieurement de recevoir des e-mails comme décrit ci-dessus.

Pour certains cas d'usage des Services 365, à savoir le Payment Gateway, 365 n'est pas en mesure de fournir un reçu. Dans ce cas, un reçu pour votre achat devrait être disponible auprès de l'opérateur du marché où vous avez effectué l'achat.

XVI. ERREURS DE FACTURATION, CORRECTIONS

Nous nous réservons le droit de corriger le solde de votre Compte si nous croyons qu'une erreur de saisie, de facturation ou de comptabilité s'est produite. Si vous avez des questions concernant l'historique de vos transactions ou une correction effectuée, ou si vous souhaitez contester une transaction ou une correction appliquée à votre Compte, veuillez contacter 365 à l'adresse accounthelp@365smartshop.com. Nous mènerons une enquête, vous communiquerons les résultats et corrigerons toute erreur identifiée. Si aucune erreur n'est constatée, nous vous fournirons une explication. Nous n'aurons aucune responsabilité pour toute erreur de facturation à moins que vous ne nous en informiez dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la transaction concernée. Vous devez surveiller attentivement vos transactions et le solde de votre Compte.

XVII. RESPONSABILITÉ EN CAS DE TRANSACTIONS OU D'ACTIVITÉS NON AUTORISÉES

Étant donné que votre Compte fonctionne comme de l'argent liquide pour effectuer des achats auprès des emplacements participants, vous êtes responsable de toutes les transactions associées à votre Compte, y compris les transactions non autorisées. Toutefois, si les informations de votre Compte sont perdues, volées ou compromises, votre Compte peut être gelé avec le solde restant à ce moment-là lorsque vous nous appelez ou nous contactez pour demander le gel de votre Compte. Le solde de votre Compte est uniquement protégé à partir du moment où vous en informez 365. Nous gèlerons le solde restant de votre Compte au moment où vous nous en informez et le conserverons jusqu'à la réactivation de votre Compte.

Vous êtes responsable de toute activité pendant que vous êtes connecté à des services tels que les sites web opérateurs, les sites clients ou tout autre compte sur les plateformes 365, y compris toute activité non autorisée ou malveillante dans le cas où vos identifiants auraient été compromis. En cas d'incident réel ou suspecté de sécurité des données (« Incident de sécurité ») concernant votre Compte, votre compte du site opérateur, votre compte du site client ou tout autre compte auprès de 365 ou sur les plateformes 365, vous devez nous en informer dans un délai de 48 heures, sauf si une directive des autorités chargées de l'application de la loi ou des autorités réglementaires vous en empêche, auquel cas vous devez nous en informer dans les plus brefs délais possibles. Vous êtes seul responsable du respect de toutes les lois applicables concernant tout Incident de sécurité, y compris les lois relatives à la notification des violations de données, étant entendu que 365 a le droit d'examiner toute notification de violation de données avant que vous ne soumettiez cette notification.

XVIII. AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Pour savoir comment nous collectons, utilisons et divulguons les informations concernant les Utilisateurs, et comment définir vos préférences en matière de confidentialité, veuillez consulter notre Avis de confidentialité à l'adresse suivante : <https://365retailmarkets.com/consumer-policy/>

XIX. SOUMISSION D'IDÉES

Indépendamment de toute contribution de contenu telle que des blogs, wikis, forums de discussion, publications, discussions ou autres formes de médias créés par vous (« Contenu Utilisateur ») que vous fournissez, vous pouvez nous soumettre des questions, commentaires, retours, suggestions, idées, plans, notes, dessins, documents originaux ou créatifs, ou toute autre information concernant 365 et nos services (collectivement, les « Idées »). Les Idées que vous soumettez à 365, que ce soit par e-mail ou autrement, le sont de manière entièrement volontaire, non confidentielle, gratuite et sans engagement. Vous cédez par les présentes à 365, et 365 détiendra, des droits exclusifs, y compris tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux Idées, et 365 aura le droit d'utiliser et de diffuser les Idées sans restriction à toute fin, commerciale ou autre, sans reconnaissance ni compensation à votre égard. N'envoyez pas d'Idées si vous attendez une compensation ou si vous souhaitez en conserver ou revendiquer les droits ; il se peut que nous ayons déjà eu la même idée ou une idée similaire, et nous voulons éviter tout litige.

XX. USAGES INTERDITS

Vous pouvez utiliser les plateformes 365 uniquement à des fins légales et conformément aux présentes Conditions et à l'Avis de confidentialité. Vous acceptez de ne pas utiliser les plateformes 365 de l'une des manières suivantes :

- D'une manière qui enfreint toute loi ou réglementation fédérale, étatique, locale ou internationale applicable (y compris, sans s'y limiter, toute loi relative à l'exportation de données ou de logiciels vers ou depuis les États-Unis ou d'autres pays).

- Dans le but d'exploiter ou de nuire, ou de tenter de le faire, à des mineurs, notamment en les exposant à du contenu inapproprié, en sollicitant des informations personnelles ou sensibles, ou par tout autre moyen.
- Pour transmettre ou faire transmettre tout contenu publicitaire ou promotionnel, y compris les « courriers indésirables », les « chaînes de lettres », les « spams » ou toute autre forme de sollicitation similaire.
- Pour parrainer, inscrire, offrir un crédit snack, faire de la publicité ou autrement utiliser les plateformes 365 pour interagir avec un Utilisateur qui n'a pas consenti à recevoir de telles communications.
- Pour usurper ou tenter d'usurper l'identité de 365, d'un employé de 365, d'un autre Utilisateur ou de toute autre personne ou entité (y compris, sans s'y limiter, par l'utilisation d'une adresse e-mail associée à l'un des éléments précités).
- Pour adopter tout autre comportement qui restreint ou entrave l'utilisation ou la jouissance des plateformes 365 par quiconque, ou qui, selon notre appréciation, pourrait nuire à 365 ou aux utilisateurs des plateformes 365, ou les exposer à une responsabilité.
- D'une manière qui enfreint les restrictions énoncées à la Section XXVIII (Droits d'auteur et restrictions) des présentes Conditions.

XXI. CONTENU UTILISATEUR

Les plateformes 365 peuvent contenir du contenu ou des éléments fournis par les Utilisateurs des plateformes 365 (désignés collectivement comme le « Contenu Utilisateur »). Tout Contenu Utilisateur doit être conforme aux Normes relatives au Contenu Utilisateur énoncées à la Section XXII des présentes Conditions.

En nous soumettant du Contenu Utilisateur, vous nous accordez un droit et une licence mondiaux, perpétuels et irrévocables pour utiliser, modifier, exécuter publiquement, afficher publiquement, reproduire et distribuer ce Contenu Utilisateur sur et via les plateformes 365 à tout autre Utilisateur, sur tout support connu à ce jour ou conçu ultérieurement. Vous renoncez à tous vos droits relatifs à tout Contenu Utilisateur que vous soumettez, publiez ou affichez sur ou via le Service, y compris aux « *droits moraux* ».

Vous déclarez et garantissez que : (1) le Contenu Utilisateur vous appartient (vous en êtes propriétaire) ou que vous avez le droit de l'utiliser et de nous accorder les droits et la licence prévus dans les présentes Conditions ; (2) la soumission de votre Contenu Utilisateur ne viole aucun droit à la vie privée, droit à l'image, droit d'auteur, droit contractuel ou tout autre droit de toute personne ; et (3) tout votre Contenu Utilisateur est et restera conforme aux présentes Conditions.

Vous comprenez et acceptez que vous êtes seul responsable de tout Contenu Utilisateur que vous soumettez ou partagez, et que vous, et non 365, en assumez l'entière responsabilité, notamment en ce qui concerne sa légalité, sa fiabilité, son exactitude et sa pertinence. Nous ne sommes pas responsables, ni responsables envers un tiers, du contenu ou de l'exactitude de tout Contenu Utilisateur publié par vous ou par tout autre utilisateur des plateformes 365.

Vous acceptez que, si le Contenu que vous partagez contient des données personnelles, ces données soient soumises à notre Avis de confidentialité disponible à l'adresse suivante : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>

XXII. NORMES RELATIVES AU CONTENU UTILISATEUR

Tout Contenu Utilisateur que vous soumettez doit être conforme à l'ensemble des lois et réglementations applicables et ne doit pas :

- CONTENIR TOUT ÉLÉMENT DIFFAMATOIRE, VIOLENT, HAINEUX OU QUI PROMeut DU CONTENU SEXUEL EXPLICITE OU PORNOGRAPHIQUE, LA VIOLENCE OU LA DISCRIMINATION ;
- PORTER ATTEINTE À UN BREVET, UNE MARQUE, UN SECRET COMMERCIAL, UN DROIT D'AUTEUR OU À TOUT AUTRE DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, OU DROIT D'UN TIERS ;
- USURPER L'IDENTITÉ D'UNE PERSONNE, DÉFORMER VOTRE IDENTITÉ OU VOTRE AFFILIATION AVEC UNE PERSONNE OU UNE ORGANISATION, OU ÊTRE SUSCEPTIBLE DE TROMPER QUICONQUE ;
- PROMOUVOIR TOUTE ACTIVITÉ ILLÉGALE OU ENCOURAGER, PROMOUVOIR OU AIDER À LA RÉALISATION D'UN ACTE ILLICITE ;
- LAISSER ENTENDRE QU'ILS ÉMANENT DE NOUS, QU'ILS SONT APPROUVÉS PAR NOUS OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ, ALORS QUE CE N'EST PAS LE CAS ; OU
- CONTENIR DU CONTENU OU TOUTE AUTRE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER, DE PERTURBER, D'INTERCEPTER SUBREPTICEMMENT OU D'EXPROPRIER UN SYSTÈME, UN PROGRAMME OU DES DONNÉES, Y COMPRIS DES VIRUS, CHEVAUX DE TROIE, VERS, BOMBES LOGIQUES OU CANCELBOTS.

XXIII. SURVEILLANCE ET APPLICATION

Nous avons le droit (mais non l'obligation) de :

- Supprimer ou refuser la publication de tout Contenu Utilisateur, à notre seule discrétion, avec ou sans motif.
- Nonobstant toute disposition contraire sur les plateformes 365, divulguer votre identité ou toute autre information vous concernant à tout tiers qui prétend que le contenu que vous avez soumis viole ses droits, y compris ses droits de propriété intellectuelle ou son droit à la vie privée ;
- Prendre toute mesure juridique appropriée, y compris, sans s'y limiter, le signalement aux autorités chargées de l'application de la loi de toute utilisation illégale ou non autorisée des plateformes 365 ; et/ou
- Mettre fin à ou suspendre votre accès à tout ou partie des plateformes 365, pour tout motif ou sans motif, y compris, sans s'y limiter, en cas de violation des présentes Conditions.
- Sans limiter ce qui précède, nous avons le droit de coopérer pleinement avec toute autorité chargée de l'application de la loi ou avec toute ordonnance judiciaire nous demandant ou nous enjoignant de divulguer l'identité ou toute autre information concernant toute

personne utilisant les plateformes 365. **VOUS RENONCEZ À TOUT RECOURS ET GARANTISSEZ 365, AINSI QUE SES AFFILIÉS, CONCÉDANTS DE LICENCE ET PRESTATAIRES DE SERVICES, CONTRE TOUTE RÉCLAMATION RÉSULTANT DE TOUTE ACTION ENTREPRISE PAR L'UNE DES PARTIES PRÉCITÉES PENDANT OU À LA SUITE DE SES ENQUÊTES, AINSI QUE DE TOUTE ACTION ENTREPRISE À LA SUITE D'ENQUÊTES MENÉES PAR CES PARTIES OU PAR LES AUTORITÉS CHARGÉES DE L'APPLICATION DE LA LOI.**

XXIV. FIABILITÉ DES INFORMATIONS

Les informations, documents et Contenus Utilisateur présentés sur ou via les plateformes 365 sont mis à disposition uniquement à des fins d'information générale. Nous ne garantissons pas l'exactitude, l'exhaustivité ou l'utilité de ces informations, documents ou Contenus Utilisateur. Toute confiance accordée à ces informations, documents ou Contenus Utilisateur se fait entièrement à vos risques et périls. Nous déclinons toute responsabilité découlant de toute confiance accordée à ces informations, documents ou Contenus Utilisateur par vous, par tout autre visiteur des plateformes 365 ou par toute personne qui pourrait être informée de leur contenu.

XXV. CONTENU TIERS

365 peut proposer du contenu tiers via les plateformes 365, notamment des liens vers des pages web et du contenu provenant de tiers (désignés collectivement comme le « Contenu Tiers »), à titre de service destiné aux personnes intéressées par ces informations. Nous ne contrôlons, n'approuvons ni n'adoptons le Contenu Tiers, et ne garantissons ni son exactitude ni son exhaustivité. Vous reconnaissez et acceptez que 365 n'est en aucun cas responsable du Contenu Tiers et n'assume aucune obligation de le mettre à jour ou de l'examiner. Vous acceptez d'utiliser ce Contenu Tiers à vos propres risques.

XXVI. INFORMATIONS VOUS CONCERNANT ET PORTANT SUR VOTRE UTILISATION DES PLATEFORMES 365

Les plateformes 365 sont régies par la législation des États-Unis et exploitées conformément à celle-ci. Si vous vous trouvez en dehors des États-Unis, vous utilisez ce Service à vos propres risques. Vos informations seront transférées et traitées aux États-Unis, où opèrent nombre de nos bases de données centrales. En utilisant les plateformes 365, vous : (a) reconnaissez que les lois relatives à la protection des données d'autres pays, y compris les États-Unis, peuvent offrir un niveau de protection moins complet ou moins protecteur que celui de votre pays ; et (b) consentez à toutes les actions que nous entreprenons concernant vos informations, conformément à l'Avis de confidentialité et aux lois applicables en matière de protection des données.

XXVII. PUBLICITÉS ET PROMOTIONS

365 peut afficher des publicités et des promotions de tiers sur les plateformes 365, ou y fournir des informations ou des liens vers des produits proposés par des tiers. Vos relations commerciales ou correspondances avec ces tiers, ou votre participation à leurs promotions, ainsi que les conditions, garanties ou déclarations associées, sont exclusivement entre vous et ces tiers. 365 n'est pas responsable de toute perte ou de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de ces relations ou promotions, ou de la présence de ces annonceurs non liés à 365 ou d'informations de tiers sur les plateformes 365.

XXVIII. DROITS D'AUTEUR ET RESTRICTIONS

Sauf indication contraire, les plateformes 365 ainsi que tous les contenus et éléments qui y figurent, y compris, sans s'y limiter, le logo de 365, les éléments graphiques, textes, images, informations, données, logiciels, fichiers audio et autres fichiers, de même que leur sélection et leur organisation, sont la propriété exclusive de 365, de ses concédants de licence ou de ses utilisateurs, et sont protégés par les lois américaines et internationales relatives au droit d'auteur. Une licence limitée et non sous-licenciable vous est accordée pour accéder aux plateformes disponibles sur les kiosques, les sites web destinés aux consommateurs ou l'application mobile, et les utiliser exclusivement à des fins de gestion de compte.

Vous ne pouvez pas : (i) supprimer tout avis relatif aux droits d'auteur, marques ou autres mentions de propriété figurant sur toute partie des plateformes 365 ; (ii) reproduire, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer, concéder sous licence, louer, vendre, revendre, transférer, afficher publiquement, exécuter publiquement, transmettre, diffuser en continu, radiodiffuser ou exploiter de toute autre manière les plateformes 365, sauf autorisation expresse de 365 ; (iii) décompiler, procéder à une ingénierie inverse ou désassembler les plateformes 365, sauf si la loi applicable l'autorise ; (iv) créer des liens vers, dupliquer (mirroring) ou encadrer (framing) toute partie des plateformes 365 ; (v) provoquer ou lancer tout programme ou script aux fins d'extraire (scraping), indexer, analyser ou exploiter de quelque manière que ce soit des données issues des plateformes 365, ou de surcharger ou entraver indûment leur fonctionnement ou leurs fonctionnalités ; ou (vi) tenter d'obtenir un accès non autorisé à toute partie des plateformes 365 ou d'altérer un quelconque aspect de celles-ci ou de leurs systèmes ou réseaux associés.

Toute utilisation des plateformes 365 ou des documents associés, non expressément autorisée par les présentes Conditions et sans l'accord écrit préalable de 365, est strictement interdite et entraînera la résiliation de la licence octroyée aux termes des présentes. Une telle utilisation non autorisée peut également constituer une violation des lois en vigueur, notamment celles relatives aux droits d'auteur, aux marques déposées, ainsi qu'aux réglementations et lois applicables en matière de communications. Sauf indication contraire dans les présentes, rien dans ces Conditions ne doit être interprété comme conférant, de quelque manière que ce soit, que ce soit par implication, estoppel ou autrement, un titre, un droit de propriété ou un droit d'usage exclusif sur une propriété intellectuelle ou tout autre droit, ni sur le goodwill qui y est associé.

XXIX. INFORMATIONS SUR LES MARQUES DÉPOSÉES

Les logos 365, AirVend, Avanti, Company Kitchen, Lightspeed, Parlevel et Stockwell sont des marques déposées de 365. Toutes les autres marques commerciales, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société et signes distinctifs mentionnés sur les plateformes 365 sont soit des marques commerciales, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société ou signes distinctifs, soit autrement la propriété de 365, de ses affiliés ou de ses concédants de licence. Dans les pays où les marques, marques de service, noms de domaine, logos, noms de société ou signes distinctifs de 365 ne sont pas enregistrés, 365 revendique tous les autres droits associés aux marques, marques de service, noms de domaine, logos, noms commerciaux, noms de société et signes distinctifs non enregistrés. Vous ne pouvez utiliser aucune marque, marque de service, nom de domaine, logo, nom de société, nom commercial ou signe distinctif de 365 ou de tout tiers sans l'autorisation du titulaire du droit concerné. Tous les droits non expressément accordés sont réservés.

XXX. INTERDICTION DE VIOLATION DE SÉCURITÉ

Vous ne pouvez pas utiliser les Services pour violer la sécurité ou l'intégrité d'un réseau, d'un système informatique ou de communication, d'une application logicielle, ou de tout dispositif informatique (chacun étant un « Système »). Les activités interdites comprennent notamment :

- **Accès non autorisé.** Accéder à un Système ou à une plateforme 365, ou les utiliser sans autorisation, y compris tenter de sonder, scanner ou tester la vulnérabilité d'un Système, ou de contourner toute mesure de sécurité ou d'authentification utilisée par un Système ou une plateforme 365.
- **Interception.** Surveiller des données ou le trafic d'un Système sans autorisation.
- **Falsification de l'origine.** Falsifier les en-têtes de paquets TCP/IP, les en-têtes de courriels ou toute autre partie d'un message indiquant son origine ou son cheminement. L'utilisation légitime de pseudonymes et de services de réexpédition anonyme (anonymous remailers) n'est pas interdite par cette disposition.
- **Contourner les mécanismes d'authentification** ou de sécurité (par exemple, en contournant un mot de passe ou en procédant à une élévation de privilèges).
- **Introduction de logiciels malveillants**, de virus ou de tout autre code malveillant.
- **Exporter ou transmettre des données sensibles** à des tiers ou vers des systèmes de stockage non autorisés (par exemple, des appareils personnels).

XXXI. INTERDICTION D'ABUS DU RÉSEAU

Il vous est interdit d'établir des connexions réseau avec des utilisateurs, des hôtes ou des réseaux sans y être autorisé. Les activités interdites comprennent notamment :

- **Surveillance ou exploration automatique.** Surveillance ou exploration automatique d'un Système qui altère ou perturbe le Système surveillé ou exploré.

- **Attaque par déni de service (DoS).** Submerger une cible avec des requêtes de communication au point qu'elle soit incapable de répondre au trafic légitime, ou qu'elle y réponde si lentement qu'elle en devienne inefficace.
- **Interférence intentionnelle.** Perturber le bon fonctionnement d'un Système, y compris par toute tentative délibérée de le surcharger par mail bombing, news bombing, broadcast attacks ou des techniques de flooding.
- **Exploitation de certains services réseau.** Exploitation de services réseau tels que des proxys ouverts, des relais de messagerie ouverts ou des serveurs DNS récursifs ouverts.
- **Contournement des restrictions du Système.** Utiliser des moyens manuels ou électroniques pour contourner les limites d'utilisation imposées à un Système, notamment les restrictions d'accès ou de stockage.

XXXII. MODIFICATIONS DES PRÉSENTES CONDITIONS

DES MODIFICATIONS SONT PÉRIODIQUEMENT APPORTÉES AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS CES CONDITIONS. 365 PEUT MODIFIER LES PLATEFORMES 365 À TOUT MOMENT, À SA SEULE DISCRÉTION. La version la plus récente de ces Conditions est disponible en cliquant sur : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/> Toute modification des présentes Conditions prévaudra sur toutes les versions précédentes des Conditions. En acceptant toute modification des Conditions, en cliquant sur « Accepter » ou « J'accepte » lorsque cela vous est demandé, ou en continuant à utiliser les plateformes 365 après la mise à jour des Conditions, vous : (1) reconnaissez et acceptez toutes ces Conditions, notifications, mises à jour, améliorations, nouvelles fonctionnalités et dispositions telles que modifiées ; (2) reconnaissez et acceptez que toute information personnelle fournie à 365 soit désormais régie par les Conditions mises à jour ; et (3) **renoncez à tout recours et libérez 365 de toute responsabilité au titre des versions antérieures des Conditions.**

XXXIII. CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer à certains services, tels que des politiques spécifiques à un événement, une activité ou une promotion particulière. Ces conditions supplémentaires vous seront communiquées dans le cadre des services concernés. Les conditions supplémentaires complètent les présentes Conditions et sont réputées en faire partie intégrante pour les services concernés. En cas de conflit entre les conditions supplémentaires et les présentes Conditions, les premières prévaudront pour les services concernés.

XXXIV. INDEMNISATION

Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de garantir 365 ainsi que ses affiliés, membres, employés, administrateurs, actionnaires, dirigeants, agents, clients, successeurs et ayants droit contre toute perte, responsabilité, dommage, pénalité ou dépense (y compris les honoraires raisonnables d'avocat et les frais de justice) qui pourrait être réclamé par un tiers en raison de : (i) votre utilisation des plateformes 365 ; (ii) toute violation ou non-respect de votre part des présentes Conditions ; (iii) toute violation de toute déclaration, garantie ou engagement mentionné aux présentes ; (iv) tout différend ou litige causé par vos

actes ou omissions, y compris votre Contenu Utilisateur ; (v) votre négligence ou votre violation de toute loi applicable ou des droits d'un tiers ; (vi) toute violation de droits de propriété intellectuelle, de publicité, de confidentialité, de propriété ou de vie privée d'un tiers ; (vii) tout Incident de sécurité réel ou suspect concernant votre Compte, compte du site opérateur, compte du site client ou tout autre compte auprès de 365 ou sur les plateformes 365 ; ou (viii) tout différend ou problème entre vous et un tiers, y compris des Fournisseurs Tiers.

XXXV. LOI APPLICABLE - MICHIGAN

Les présentes Conditions, ainsi que la relation entre les parties, sont régies et interprétées conformément aux lois de l'État du Michigan, nonobstant toute règle de conflit de lois.

XXXVI. EXCLUSIONS DE GARANTIES ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

Sauf disposition contraire de la loi, la responsabilité totale et globale de 365 en vertu des présentes Conditions ne pourra en aucun cas excéder 100 USD.

SAUF DISPOSITION CONTRAIRE DE LA LOI APPLICABLE, 365 NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU SPÉCIAUX, NI DE PERTES DE PROFITS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, DE DOMMAGES PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU SPÉCIAUX EN CAS DE BLESSURE OU DE MALADIE, DE PERTE DE GOODWILL, D'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, DE PANNE OU DE DYSFONCTIONNEMENT INFORMATIQUE, DE PERTE DE PRODUIT DE TRAVAIL, OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE COMMERCIALE, DIRECT OU INDIRECT, RÉSULTANT DE L'UTILISATION DES PLATEFORMES 365 OU AUTREMENT, MÊME SI 365 A ÉTÉ INFORMÉE DE CETTE POSSIBILITÉ. 365 N'EST PAS RESPONSABLE DE L'EXACTITUDE DE TOUT INSTRUMENT DE PAIEMENT, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, DU CARACTÈRE ACTUEL OU NON DE CES INFORMATIONS.

CHACUNE DES PRÉSENTES DISPOSITIONS EST SÉPARABLE ET INDÉPENDANTE DES AUTRES. LES LIMITATIONS DE LA PRÉSENTE SECTION S'APPLIQUERONT MÊME SI UN RECOURS LIMITÉ ÉCHOUE DANS SON OBJET ESSENTIEL.

XXXVII. RÉCLAMATIONS POUR VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR

Vous ne pouvez pas utiliser les plateformes 365 pour transmettre, acheminer, fournir des connexions vers ou stocker tout contenu portant atteinte à des œuvres protégées par le droit d'auteur, des marques, ou violant, ou favorisant la violation, des droits de propriété intellectuelle de tout tiers.

Conformément à la section 512 du titre 17 du Code des États-Unis, telle que modifiée par le Titre II du Digital Millennium Copyright Act (« la Loi »), 365 se réserve le droit, sans y être tenue, de résilier votre Compte ainsi que votre licence d'utilisation des plateformes 365, si elle détermine, à sa seule et entière discrétion, que vous êtes impliqué dans une activité portant atteinte aux droits d'auteur, y compris des actes présumés de contrefaçon initiale ou répétée, que le contenu ou l'activité soit ou non finalement

reconnu comme contrefaisant. 365 respecte et ne fait pas obstacle aux mesures techniques standard employées par les titulaires de droits d'auteur pour protéger leurs contenus. En outre, conformément à la section 512(c) du titre 17 du Code des États-Unis, 365 a mis en place des procédures de réception de notifications écrites concernant des violations présumées et de traitement de telles réclamations conformément à la Loi. Toute réclamation pour violation du droit d'auteur doit être adressée à 365 sous la forme d'une notification écrite, conforme aux exigences ci-dessous, et transmise à l'agent désigné par 365 pour recevoir les notifications de violation présumée :

Par courrier : 1743 Maplelawn, Troy, MI, 48084

Par téléphone (États-Unis/Canada) : 1-888-365-7382

Par téléphone (International) : +1-248-434-3910

Par e-mail : privacy@365smartshop.com

En outre, tout avis écrit concernant une activité diffamatoire ou portant atteinte à des droits d'auteur, brevets, marques ou tout autre droit de propriété, doit contenir les informations suivantes :

1. Une signature physique ou électronique d'une personne autorisée à agir au nom : (a) du titulaire d'un droit exclusif prétendument enfreint ; ou (b) de la personne faisant l'objet de la diffamation.
2. L'identification de l'œuvre protégée par le droit d'auteur prétendument enfreinte ou, si une seule notification concerne plusieurs œuvres protégées présentes sur un même site en ligne, une liste représentative de ces œuvres. De même, s'agissant de contenus diffamatoires ou portant atteinte à un brevet, une marque ou à d'autres droits de propriété d'un tiers, veuillez fournir une liste des contenus en question.
3. L'identification du contenu prétendument en infraction ou faisant l'objet d'une activité portant atteinte à des droits ou diffamatoire, devant être supprimé ou rendu inaccessible, ainsi que toute information raisonnablement suffisante permettant à 365 de localiser ledit contenu.
4. Des informations raisonnablement suffisantes pour permettre à 365 de contacter le titulaire du droit ou la personne concernée, telles que son adresse postale, son numéro de téléphone et/ou son adresse électronique.
5. Une déclaration affirmant contenu prétendument en infraction ou faisant l'objet d'une activité portant atteinte à des droits, en toute bonne foi, que l'utilisation du contenu incriminé n'est pas autorisée par le titulaire du droit d'auteur ou de tout autre droit de propriété, son représentant ou la loi.
6. Une déclaration certifiant que les informations figurant dans la notification sont exactes et, sous peine de parjure, que la personne qui la soumet est autorisée à agir au nom du titulaire d'un droit exclusif prétendument enfreint ou de la personne diffamée.

XXXVIII. REÇUS ET RELEVÉS

Aucun relevé des transactions détaillées n'est adressé aux titulaires de compte. Vous pouvez consulter le solde de votre compte ou vérifier les transactions récentes en vous connectant via les sites web destinés aux consommateurs ou l'application mobile. Lorsque vous utilisez votre compte, vous pouvez choisir de recevoir un reçu par e-mail, par SMS, ou de ne pas en recevoir. Le reçu précisera que l'achat a été effectué à l'aide de votre Compte et indiquera le solde restant sur celui-ci. Vous devez conserver vos reçus et vérifier l'historique de vos achats pour vous assurer que le solde de votre compte est correct.

Dans certains cas d'utilisation des services 365, notamment via la passerelle de paiement (Payment Gateway), 365 n'est pas en mesure de fournir un reçu ni un relevé détaillé des transactions. Dans ce cas, un reçu relatif à votre achat devrait être disponible auprès de l'opérateur du marché où la transaction a eu lieu.

XXXIX. CONSENTEMENT AUX DOCUMENTS ET TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

En créant et en utilisant votre compte, vous consentez à recevoir l'ensemble des enregistrements et à effectuer toutes les transactions impliquant les plateformes 365, nos Services, les présentes Conditions, notre Avis de confidentialité, notre Politique de confidentialité des données biométriques (disponibles à l'adresse suivante : <https://www.365retailmarkets.com/consumer-policy/>), ou tout autre aspect de votre relation avec 365, par voie électronique. Vous pouvez demander une copie papier des éléments mentionnés ci-dessus en nous contactant à l'adresse suivante : <https://www.365retailmarkets.com/> Vous acceptez également que votre fait d'accepter des documents et d'effectuer des transactions par voie électronique constitue une forme de signature électronique ayant la même valeur juridique qu'une signature manuscrite.

XL. CESSION

Nous pouvons céder tout ou partie des présentes Conditions sans que cette cession soit considérée comme une modification de l'accord entre nous et sans vous en informer. Le cessionnaire disposera des mêmes droits et obligations que le cédant et devra accepter par écrit d'être lié par les présentes Conditions.

XLI. RÉSILIATION DES PRÉSENTES CONDITIONS

Nous pouvons suspendre ou résilier les présentes Conditions, et révoquer ou limiter tout ou partie des droits et privilèges qui vous sont accordés, à tout moment, sans préavis ni responsabilité. Les comptes peuvent être résiliés à votre demande écrite, en cas d'inactivité (aucune utilisation des plateformes 365 pendant une période de 5 ans), ou en cas de non-respect de l'obligation de maintenir les informations de votre compte à jour, complètes et exactes, comme indiqué ci-dessus à la Section VI (À propos de votre compte). La résiliation du compte peut également résulter d'une utilisation frauduleuse ou non autorisée des plateformes 365, ou de toute autre cause légalement autorisée. En cas de résiliation des présentes

Conditions pour inactivité, informations inexactes dans le compte, ou utilisation frauduleuse ou non autorisée des plateformes 365, le solde détenu sur votre Compte sera confisqué.

XLII. INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD, INTERPRÉTATION

Les présentes Conditions, ainsi que toute condition supplémentaire et tous les documents qui y sont référencés, constituent l'intégralité de l'accord entre vous et 365, à l'exclusion de tout autre, et remplacent et fusionnent toutes propositions, déclarations et tous autres accords antérieurs portant sur les sujets traités dans les présentes. Si une disposition des présentes Conditions (ou de tout autre terme ou document auquel il y est fait référence) est jugée illégale ou inapplicable, elle sera modifiée par l'arbitre ou toute autre juridiction compétente afin de la rendre légale et applicable. Si une telle modification est interdite par la législation applicable, la disposition sera supprimée dans la mesure strictement nécessaire, toutes les autres dispositions des présentes Conditions demeureront pleinement en vigueur et exécutoires. Les titres figurant dans les présentes sont fournis uniquement pour des raisons de commodité et ne doivent en aucun cas affecter l'interprétation des présentes Conditions.

XLIII. DEMANDES OU QUESTIONS

Pour toute question relative aux présentes Conditions, à 365, aux plateformes 365 ou à votre compte, veuillez consulter notre site internet à l'adresse suivante : <https://365retailmarkets.com/>, nous contacter par téléphone au 1-888-365-7382 (États-Unis/Canada), au +1-248-434-3910 (International), ou nous écrire à l'adresse e-mail suivante : privacy@365smartshop.com.